

Ecole Maternelle
Jean De La Fontaine
 Rue François Darolles
 32600 L'Isle Jourdain
 Tél. : 05 62 07 65 59

CONSEIL D'ECOLE DU Mardi 14 Novembre 2017

<u>Enseignantes</u> Mme Marilyne Caggegi : présente Mme Ingrid Causse : excusée Mme Anaïs Lanlo : excusée Mme Valérie Massé : présente Mme Sophie Pétrus : excusée Mme Sophie Pinet : présente Mme Aurélie Philippe : présente Mme Catherine Vanthournout : présente Mme Aurélie Zaccariotto : présente	<u>Représentants des parents d'élèves</u> Mme Mahboba Lebghil : excusée Mme Marlène Lamarche : présente Mme Isabelle Leblond : présente Mme Adeline Damit : excusée Mme Stéphanie Delrieu : présente Mr Sébastien Furon : présent Mme Yvonne Jaworski : excusée Mme Elvina Baeza : excusée
<u>ATSEM :</u> Mme Stéphanie Esquirol : présente	<u>Adjointe aux affaires scolaires mairie de l'Isle Jourdain</u> Mme Evelyne Lombard : présente
<u>DDEN</u>	<u>Accueil Péri-Scolaire</u> Mme Jessica Leconte : présente
<u>M. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale</u> M Alain Marque : excusé	<u>Affaires scolaires</u> Fabrice Hattry : excusé

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

Inscrits : 280

Votants : 156

Bulletins blancs ou nuls : 10

Suffrages exprimés : 146

Taux de participation : 55,71 %

2. Vote du règlement intérieur.

La modification « **sur le temps du midi, les enfants sont à la charge des agents de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine** » est apportée.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité

3. Effectifs actuels et répartition.

Classe 1 : 8 PS – 7 MS – 10 GS

Classe 2 : 7 PS – 8 MS – 11 GS

Classe 3 : 11 PS – 13 MS

Classe 4 : 7 PS – 8 MS – 11 GS

Classe 5 : 6 PS – 8 MS – 10 GS
 Classe 6 : 6 PS – 8 MS – 11 GS
 Soient 149 élèves dont 45 PS, 51 MS et 53 GS.

4. Bilan financier.

Il restait 851,32€ en septembre 2017

Dépenses	Recettes
Frais de classe/ collectifs :650€	Participation des familles :1750€ (Moitié des familles)
Spectacle de Noël : 290€	Don FCPE : 600€
Jeux de Noël : 400€	Subvention mairie : 600€
Ciné 32 : 800€	Photos de classe : 750€
Théâtre : 615€	Participations à la classe découverte : 50€/enfant
Sorties fin d'année : 3425€	Vente de tabliers : 250€

Depuis septembre

Dépenses	Recettes
Cotisation OCCE : 300€	Participation des familles : 1679€

5. Exercices PPMS.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 28 septembre 2017 en présence des représentants de la Gendarmerie, des pompiers et de la mairie.

Un exercice Attentat-intrusion a eu lieu le 18 octobre en présence de deux gendarmes et d'un élu. (Enfants en classe)

Le signal d'alerte est à revoir ainsi que les lieux de confinement de quelques classes ; cela sera retravaillé en collaboration avec la gendarmerie. Deux autres exercices sont prévus dans l'année scolaire.

Il n'y a pas d'obligation d'exercices sur le temps périscolaire et extrascolaire mais il y aura un exercice incendie en novembre (cantine 1^{er} service) et en autre décembre (temps du TAP). En janvier, les animateurs suivront les enseignantes de la maternelle pour l'exercice de confinement.

6. Projets pédagogiques.

La grande lessive : Opération plastique internationale à partir d'un thème commun « Ma vue d'ici et là ». Les productions au format A4 sont accrochées dans un lieu public sur un fil à linge. L'accrochage a eu lieu le 19 octobre.

Le prix des incorruptibles : prix littéraire.

Concours d'affiches print'ensemble. Manifestation organisée par centre socio culturel au printemps

Les écrits tournants : Ecriture d'une histoire à 3 classes. Les classes 1 et 2 participent.

Théâtre jeune public : 2 classes iront voir « Nous voilà ! » en juin.

Cinéma : certaines classes iront voir 2 films d'autres un seul : « Le bal des lucioles » et « Loulou et autres loups. »

Spectacle de Noël : le spectacle retenu est « Charlie-Charlot » les représentations auront lieu le Mardi 19 décembre.

Bibliothèque : Les classes 1,2 et 6 iront 3 fois à la bibliothèque, la classe 4 ira 5 fois.

Intervention de Mr Ducauze : classe 3.

Projet Piscine pour les GS : deux créneaux de piscine ont été sollicités, il n'y a pas de confirmation pour l'instant.

Seul un papa s'est manifesté pour se faire agréer en tant qu'accompagnateur. Le taux d'encadrement de la natation en maternelle est de 3 adultes (l'enseignant et deux adultes agréés).

Classe 4 : classe transplantée en juin sur le thème des loups à Ax les Thermes durant 2 jours et 1 nuit. Marilynne CAGGEGI remercie les parents qui se sont investis pour la préparation des deux marchés, et dans l'opération étiquettes.

La classe 4 continue le projet sur les métiers.

Occitan : interventions de sensibilisation à la langue et à la culture occitane pour normalement toutes les classes avec Nelly PUJOL.

7. Politique communale de non-remplacement des départs d'ATSEM.

Nous avons pu lire « qu'une politique de réduction des effectifs sur la commune de L'Isle-Jourdain était en cours pour des raisons budgétaires et que de ce fait la commune ne remplacera pas les départs afin qu'à terme, il n'y ait qu'une ATSEM pour deux classes. »

Monsieur le Maire a adressé un courrier aux enseignantes et aux ATSEM dans un second temps nous informant que « compte tenu de la baisse des dotations de l'état, il faudrait envisager des solutions budgétaires et que dans cette optique enseignantes et ATSEM seraient concertées. »

ATSEM et enseignantes s'inquiètent de ce qu'une réduction d'effectif pourrait engendrer pour la sécurité des enfants et pour leur bien-être.

Mme LOMBARD reste rassurante sur l'avenir proche quant à cette question et précise que si une réflexion était engagée sur ce point ATSEM, parents et enseignants seraient consultés.

8. Questions des parents :

A L'école :

a) Méthode Montessori et attendus du CP.

Les résultats des évaluations de début de CP qui nous ont été communiqués par les enseignantes de l'école Lucie Aubrac qui accueille essentiellement des élèves de l'Ecole Jean de la Fontaine sont bons. (67,25% en Français et 78,8% en mathématiques).

Ces évaluations nous ont permis de réajuster notre travail en classe en fonction des quelques items les plus chutés.

Il ne nous a pas été relaté de difficultés particulières sur la posture des élèves durant la journée de classe.

L'école Jean de la Fontaine n'est pas une école Montessori, mais s'inspire de cette pédagogie dans le but de tenir compte du développement de chaque enfant tel qu'indiqué dans les programmes de l'école Maternelle. Chaque enseignante identifie ensuite les apprentissages visés et met en œuvre leurs interactions dans la classe en fonction des attendus de fin de GS. Ces attendus sont consultables par tous sur le site EDUSCOL.

Les parents qui auraient des questionnements face au travail effectué en classe et aux attendus du CP doivent, comme cela a déjà été précisé lors de la réunion de rentrée, en faire part, en premier lieu, à l'enseignante de la classe.

b) Quelle attitude face aux élèves perturbateurs en classe et dans la cour ?

L'enjeu de formation central de l'Ecole maternelle est « apprendre ensemble et vivre ensemble ». L'enfant est appelé à devenir élève, de manière très progressive sur l'ensemble du cycle.

Les enseignantes essaient d'être très vigilantes aux comportements dans la classe et dans la cour et dans la mesure du possible font un travail immédiat de verbalisation avec l'enfant lorsqu'un comportement répréhensible a été constaté. Cela passe par le rappel des règles, l'explication du danger, l'expression du ressenti lorsqu'un autre enfant est en cause pour développer le sentiment d'empathie et la réparation.

L'Ecole assure une première acquisition des principes de la vie en société. Les élèves participent à l'élaboration des règles de vie de leur environnement proche.

A la mairie

c) Un changement de rythme scolaire est-il envisagé pour l'année prochaine ?

La commune, la communauté de communes, les transports scolaires avec l'ouverture du deuxième collège sont impliqués dans ce changement.

Une phase de concertation va être menée par le biais du PEDT où chacun pourra donner son avis.

A L'Isle-Jourdain, les TAP sont variés avec des animateurs formés et des associations impliquées, ce n'est pas le cas dans toutes les communes.

Mme La Directrice des Services Académiques de l'Education Nationale a demandé que les conseils d'école attendent la seconde réunion pour se prononcer.

d) A quel stade en est la demande de livraison de cailloux à installer sur le chemin accédant au portillon sur le côté de l'école ?

Les services techniques ont été relancés et devraient intervenir très prochainement.

Avant de lever la séance, la directrice remercie la mairie de L'Isle-Jourdain pour la dotation de matériel informatique dans le cadre de l'école numérique.

La directrice
Aurélie PHILIPPE

